



Prix de marché des matières premières (€/t) (Prix franco usine septembre 2011, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	202
Orge	203
Maïs	226
Sorgho	-
Triticale	219
Avoine	247
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	131
Remoulage demi-blanc	160
Gluten Feed de blé	-
Drèches de blé	219
Drèches de maïs	236
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	256
Féverole	254
Tourteau de soja 48	318
Tourteau de colza	204
Tourteau de tournesol non décortiqué	149
Tourteau de tournesol semi-décortiqué	-
Graine de colza	459
Graine de tournesol	409
Saindoux	-
Huile végétale	953
Mélasse de canne	-
L-Lysine HCl	1950
DL-Méthionine	3650
L-Thréonine	1880
L-Tryptophane	10000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	560
3-Phytase	9500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84

Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	202		
Orge	203	181	199
Maïs	226	202	203
Sorgho	-	203	201
Triticale	219	196	197
Avoine	247	147	201
Manioc 67	-	161	200
Son de blé	131	126	
Remoulage 1/2 blanc	160		156
Gluten Feed blé	-	157	163
Drèches de blé	219	214	204
Drèches de maïs	236	184	92
Corn Gluten Feed	-	142	164
Pois	256	228	240
Féverole blanche	254	238	252
T. Soja 48	318		
T. Colza	204		
T. Tournesol non déc.	149		
T. Tournesol semi déc.	-	187	204
Gr. Colza	459	376	205
Gr. Tournesol	409	284	171
Huile végétale	953	565	203
Saindoux	-	565	203
Mélasses Canne	-	83	201
L-Lysine HCl	1950		
DL-Méthionine	3650		
L-Thréonine	1880		
L-Tryptophane	10000		381
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	560	303	0
3-Phytase	9500		
Phosphate monocalcique	650	497	0

Commentaires

Le cours du blé reprend 5 €/T par rapport au mois d'août mais il faut signaler une variation importante de cette cotation en septembre ; la fin du mois étant marquée par une nette baisse de l'ordre de 10 €/T. Le blé constitue la seule céréale présente puisque le cours de l'orge est plutôt élevé et que nous sommes en attente de la nouvelle récolte de maïs. Une détente est visible sur les issues de céréales (meunerie, drèches d'éthanol) qui permet un accroissement de leur incorporation dans les aliments.

On note un raffermissement du côté des tourteaux, avec +10 €/T pour le soja et le colza, situation qui est plutôt bénéfique au soja. Les acides aminés sont stables à l'exception notable du tryptophane (-1 €/kg). A noter aussi la hausse du cours du phosphate bicalcique intervenue depuis quelques mois et non prise en compte dans les dernières notes.

Le coût de revient matières premières des aliments augmente d'environ 5 €/T en moyenne spot, tandis que la moyenne lissée perd 6 à 7 €/T.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	723	741	759
Maïs			
Orge			
Tourteau de soja 48	4	17	47
Pois de printemps			
Son de blé			100
Remoulage ½ blanc	88	39	
Mélasse de canne			
Graine de colza			
Tourteau de colza	150	150	7
T. Tournesol non déc.	10	27	60
L-Lysine HCl	4.48	4.63	4.32
DL-Méthionine	0.16	0.15	0.27
L-Thréonine	1.19	1.25	1.25
L-Tryptophane		0.03	
Carbonate de calcium	11.11	11.83	13.09
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.06	0.11	0.07
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3103	3116	3076
EN (kcal)	2240	2240	2242
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.39
MAT (g)	150	155	140
Lysine (g)	9.3	9.7	8.4
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.9	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.0	2.2	1.8
Prix (€) / Tonne	208.9	212.6	207.6
Prix Moyen (évolution mois précédent)	210.6 (-6.7)	213.9 (-6.7)	209.5 (-6.0)
Prix de 10MJ EN (€)	222.8	226.6	221.2

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte des minima d'incorporation fixés, pour certains produits.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	209.6 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	+0.7 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Unique	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,20	0,22	0,18
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Juillet	0
Août	0.93
Septembre	1.86

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

**Cette lettre d'information « Aliment » a pu vous être envoyée gratuitement
grâce à nos partenaires :**



additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

**BIOMIN P.E.P. : Association d'huiles essentielles
naturelles titrées et de FOS.**

BIOMIN France

ZOOPOLE - rue Irène Joliot-Curie - 22440 PLOUFRAGAN

www.biomin.net

Pour toute information, contact : Christian Tenier
christian.tenier@biomin.net - tél. : 02 96 76 54 80



The original Phytase

BNA Nutrition Animale

Z.I. de Bellitourne – AZE- 53200 CHÂTEAU-GONTIER

www.bnanutritionanimale.fr

Pour toute information, contact : Benoît Quéméneur

benoit.quemeneur@bna-na.fr

tél : 02 43 07 42 47